

50 ans de la loi fondatrice sur l'eau du 16 décembre 1964

Dossier de la rédaction de H2o
November 2014

La reconquête de la biodiversité au service de la politique de l'eau

Pour les 50 ans de la loi sur l'eau, le Ministère de l'écologie a organisé un colloque, le 21 octobre, à la Maison de la Chimie à Paris. Objectif : aborder les enjeux de la politique de l'eau et dresser un état des lieux de la politique de l'eau en 2014. À cette occasion, Ségolène Royal a remis le Grand Prix du Génie Écologique, filiale stratégique de l'économie verte.

À l'occasion des 50 ans de la loi fondatrice sur l'eau du 16 décembre 1964, Ségolène Royal est revenue sur l'importance des progrès accomplis dans le domaine de la politique de l'eau et a incité les acteurs à poursuivre les efforts de manière à agir plus efficacement. Elle a notamment souligné des points comme l'accès à une eau de qualité pour chaque Français ainsi qu'un partage plus équitable de cette ressource. La ministre a également précisé le rôle central de la transition énergétique dans le renforcement de la politique de l'eau. Elle permettra de "tirer parti de nos atouts pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain".

Comment renforcer la politique de l'eau ? - La ministre a rappelé le plan d'action de la politique de l'eau, annoncé dans le cadre de sa communication au conseil des ministres le 23 juillet 2014. Cinq mesures phares avaient été annoncées : 1. La lutte contre les pollutions (nitrates, pesticides, micropolluants et métaux lourds) ; 2. La lutte contre le gaspillage ; 3. La reconquête de la qualité des milieux aquatiques et des continuités écologiques et la lutte contre l'artificialisation des sols ; 4. La création d'emplois ; 5. L'articulation de la politique de l'eau avec les autres politiques qui agissent sur les milieux aquatiques.

Environnement France - 24-10-2014

À

GRAND PRIX DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

7 projets exemplaires de
préservation et de reconquête de la biodiversité au service de la
politique de l'eau

Le génie écologique est une filière stratégique de
l'économie verte participant non seulement à l'atteinte des objectifs de
la politique de l'eau et de la biodiversité, mais également à la
création d'emplois non délocalisables. Les lauréats sont les suivants :

Dans
la catégorie "Le génie écologique au service de la préservation de la
ressource en eau potable" : Aménagement concerté du site de captage de
Châze-Canut en Ille-et-Vilaine (maîtrise d'ouvrage Syndicat mixte de
production d'eau potable du Bassin Rennais).

Dans la catégorie "Le
génie écologique au service de la lutte contre les pollutions diffuses
agricoles" : Zone humide artificielle tampon sur le site pilote de
Rampillon en Seine-et-Marne (maîtrise d'ouvrage Syndicat du Ru d'Ancœur,
Mairie de Rampillon et Collectif d'agriculteurs du bassin versant).

Dans
la catégorie "Le génie écologique au service de la gestion des eaux
alternatives des eaux usées et pluviales" : Projet Attentive en
Martinique consistant dans le traitement des eaux usées domestiques par
filtre plantés de macrophytes (maîtrise d'ouvrage Syndicat intercommunal
du Centre et du Sud de la Martinique).

Dans la catégorie "Le génie
écologique au service de la prévention du risque d'inondations" : Zone
d'expansion des crues de la Borre Becque à Hazebrouck, Borre et
Vieux-Berquin dans le Nord (maîtrise d'ouvrage Union syndicale
d'aménagement hydraulique du Nord - USAN).

Dans la catégorie "Le
génie écologique au service de la préservation des écosystèmes
continentaux" : Restauration de la continuité écologique du fleuve de
l'Orme dans le Calvados (maîtrise d'ouvrage SARL Michel Gosselin).

Dans
la catégorie "Le génie écologique au service de la préservation des
écosystèmes marins" : Opération Récifs Prado dans les Bouches-du-Rhône
(maîtrise d'ouvrage Ville de Marseille).

Un "Grand prix" a également
été remis au projet le plus exemplaire : la restauration d'un réseau de
zones humides sur le territoire de la Communauté urbaine de Strasbourg
dans le Bas-Rhin comprenant des travaux de restauration de deux cours
d'eau et d'un canal ainsi que la création de deux zones humides.

